

## COMMUNICATIONS

---

### **A propos de petits kystes, généralement multiples, observés dans le rein des Bovins à l'abattoir**

par J. ROZIER, H. DRIEUX et C. SERAIN

---

L'arrêté du 21 juillet 1962 relatif aux conditions de l'inspection sanitaire des animaux avant et après abattage dans les abattoirs publics agréés pour l'exportation rend obligatoire le décapsulage des reins. Auparavant, en dehors des affections qui faisaient suspecter les reins d'être le siège de certaines lésions, l'examen de ces organes n'était pas systématique, en raison de la masse grasseuse périrénale que l'on préservait de toute manipulation eu égard à la présentation commerciale des carcasses. Depuis cette réglementation, l'attention des vétérinaires inspecteurs est attirée par les reins énucléés de leur gangue adipeuse.

Dans plusieurs abattoirs, la fréquence de petits kystes rénaux, généralement multiples, a éveillé la suspicion. Ces lésions, trouvailles de l'inspection, sont rencontrées chez des bovins des deux sexes. La race normande semble particulièrement affectée : sur des lots de bétail en provenance de Fougères (Ille-et-Vilaine) et de Château-Gontier (Mayenne), pendant l'année 1963, 70 p. 100 des animaux sont porteurs de kystes. Cette proportion est tombée à 40 p. 100 depuis le mois de décembre 1963 jusqu'à la mi-janvier 1964. Les autres races, Limousine, Charolaise, Maine-Anjou, dont les animaux abattus proviennent de diverses régions, paraissent moins atteintes. Doit-on rattacher cette constatation à un facteur racial ou à un facteur géographique ? Nous ne possédons pas encore assez de données pour faire la part des choses. L'âge des sujets semble être sans influence. Ce sont des adultes dans un état d'engraissement satisfaisant (\*).

Les reins lésés portent un nombre variable de formations kys-

---

(\*) Ces lésions avaient été observées également par nos confrères inspecteurs des viandes aux abattoirs de la Villette et nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à M. le Docteur Vétérinaire TASSIN qui a bien voulu nous faire bénéficier de ses observations personnelles.

tiques, de la grosseur d'une tête d'épingle à celle d'un petit pois. Quelquefois un ou deux kystes en tout, le plus souvent plusieurs sur un même lobe, sont irrégulièrement répartis dans la zone corticale. Les plus nombreux, proches de la surface de l'organe sont visibles sans incision.

Ces formations, grossièrement sphériques, sont isolées ou au contraire en contact les unes avec les autres, depuis le simple contact par un point jusqu'à la mise en commun d'une assez grande sur-

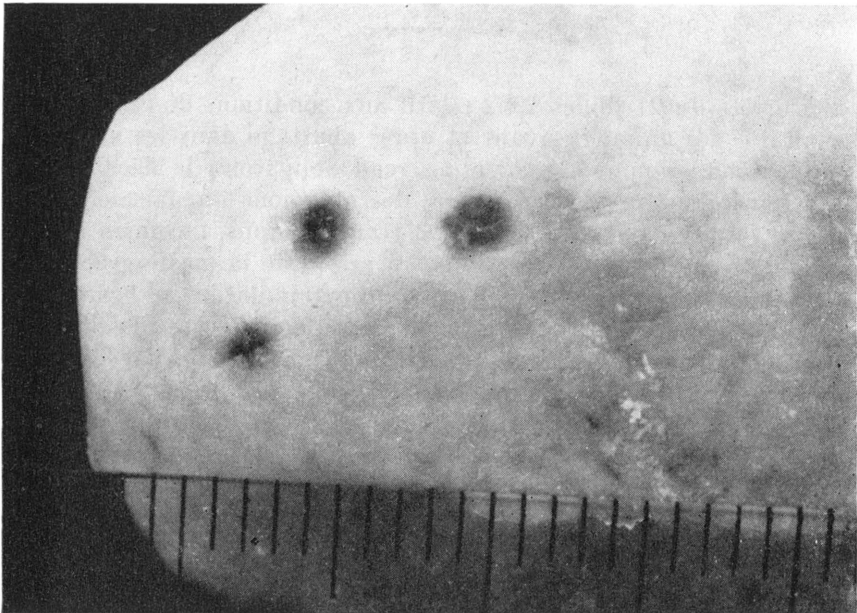


FIG. I. — Aspect macroscopique des microkystes rénaux (X, 3,5).

face de leur paroi. Ces agglomérats peuvent être constitués de deux kystes ou d'un nombre plus grand jusqu'à prendre un aspect muriforme.

Le parenchyme est, généralement, le siège de lésions de néphrite. Des taches claires, bistres, souvent discrètes, de contours irréguliers, s'enfoncent de façon radiée dans la zone corticale du rein. Il arrive assez rarement que la surface de l'organe soit véritablement bosselée, les territoires de néphrite interstitielle chronique étant en dépression par rapport aux territoires normaux. Les formations kystiques sont irrégulièrement situées vis-à-vis de ces foyers de néphrite. Elles semblent, même, être souvent au niveau du parenchyme sain.

Le kyste, envisagé séparément, présente une paroi membraneuse, mince, translucide, bombée par la pression interne au moment du décapsulage de l'organe. Par la suite, en raison de l'évaporation, le kyste s'affaisse jusqu'à bientôt former un petit cône en dépression. Le liquide de ponction est limpide, clair, ressemblant à de l'urine diluée.

Bien que certains auteurs classiques aient décrit ces formations comme le résultat d'un accident embryologique provenant d'un manque d'abouchement entre les corpuscules sécréteurs du métonéphros et les poussées des canaux excréteurs, nous avons voulu

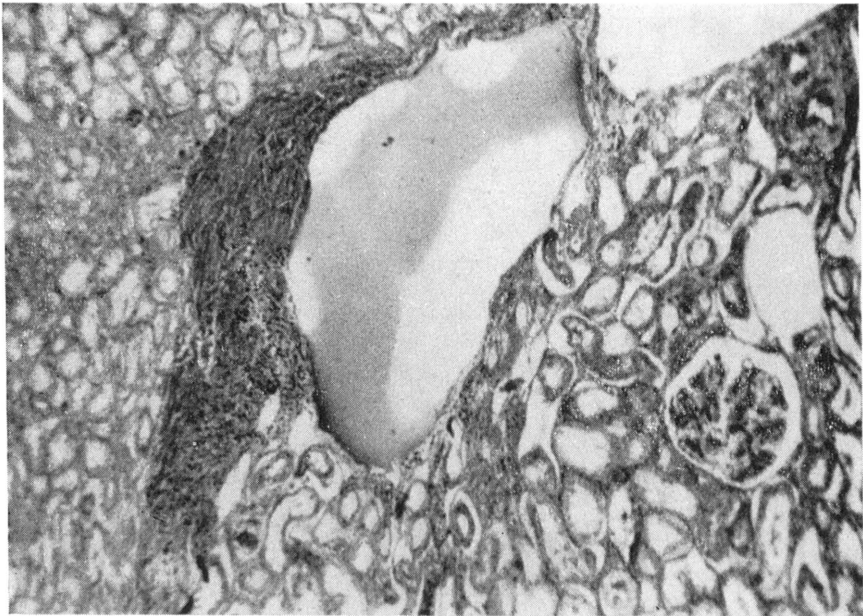


FIG. II. — Vue au faible grossissement d'un microkyste à contenu albumineux et bordé en partie par une forte bande scléreuse (X 65).

vérifier le bien fondé de cette opinion, nous avons donc examiné les préparations histologiques de ces lésions prélevées sur plusieurs organes. Nous avons eu la surprise de constater la coexistence, quasi constante, d'autres lésions siégeant au contact ou au voisinage même des kystes. Au faible grossissement, sur une préparation colorée à l'hémalum éosine, l'attention est attirée par des zones lacunaires limitées par une paroi nette, peu épaisse qui enferme une substance albumineuse éosinophile, dépourvue de

tout débris cellulaires figurés. En dehors de ces kystes de dimension variable, la topographie histologique n'a pas subi de grandes modifications. Quelques glomérules de MALPIGHI présentent un bouquet vasculaire très rétracté alors que la capsule de BOWMAN semble distendue. Parfois une infiltration cellulaire abondante s'engage entre les parois des glomérules et les tubes contournés voisins aplatis, dont l'épithélium est aminci, irrégulier, délimitant une lumière souvent chargée de débris organiques figurés : cellules desquamées, rares hématies, débris albumineux. Par endroits, un cylindre albumineux obture totalement le tube. La portion des tubes correspondant à

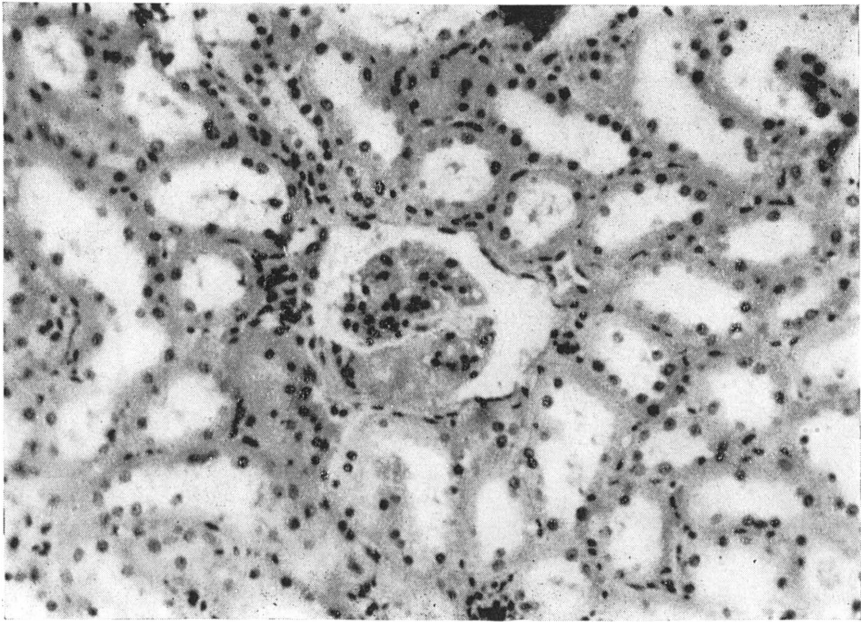


FIG. III. — Région corticale du même rein que celui de la figure précédente. Nécrose d'une partie d'un bouquet vasculaire. Présence de débris cellulaires dans la lumière des tubes urinifères contournés dont l'épithélium présente des aspects de dégénérescence (X 125).

l'anse de HENLÉ ne semble pas lésée. Le tissu interstitiel est le siège, çà et là, de petits foyers d'infiltration cellulaire, et surtout d'une sclérose diffuse, surtout nette autour des vaisseaux sanguins dont la paroi est entourée d'une couronne épaisse de tissu conjonctif fibreux, particulièrement visible après coloration au vert lumière.

A un fort grossissement, les bouquets vasculaires rétractés des glomérules de MALPIGHI sont, parfois, partiellement nécrosés, parfois infiltrés par quelques lymphocytes. La capsule de BOWMAN est nettement épaissie. A sa surface interne adhèrent des substances albumineuses fixées à ce niveau par le formol. L'épithélium des tubes contournés présente une forte dégénérescence. De très nombreuses cellules ont un cytoplasme éosinophile, un noyau pyknotique. Certaines ont perdu leur noyau ; il subsiste une substance cytoplasmique, claire, spongieuse. Les lésions portant sur les segments droits des tubes urinifères sont discrètes. Les foyers d'infiltration cellulaire sont constitués essentiellement par des lymphocytes. L'infiltration, par la pression qu'elle exerce, peut obturer

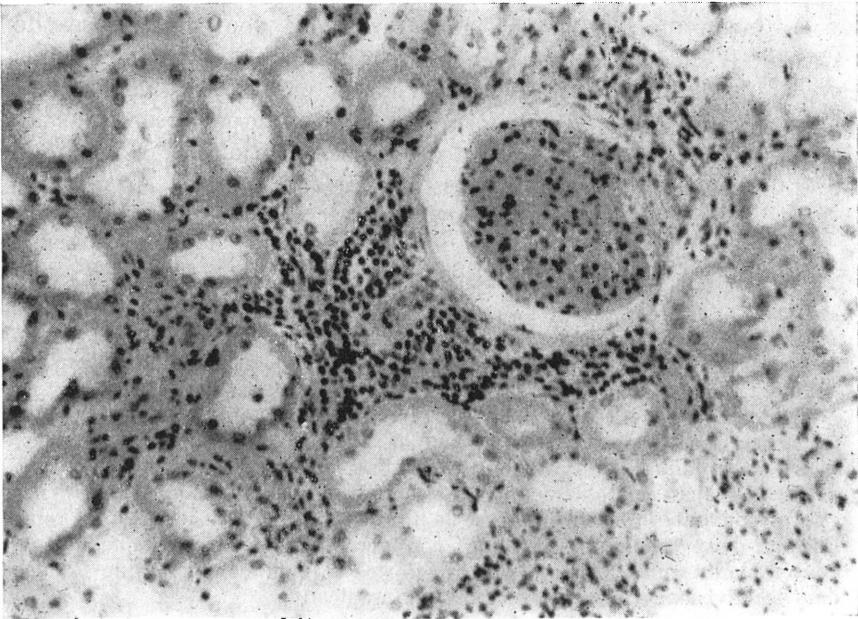


FIG. IV. — Même rein que celui de la figure précédente.  
Sclérose de la capsule de Bowman.  
Infiltration lymphocytaire périglomérulaire (X 125).

totale certains tubes urinifères. Ces cellules sont rencontrées tout le long de la paroi des kystes, en faible quantité au contact de la membrane fibreuse plus ou moins épaisse. La sclérose du tissu interstitiel est généralisée. Elle s'intensifie par foyers et intéresse

surtout les zones proches des glomérules. Elle est nette, intense, à la périphérie des vaisseaux sanguins.

L'ensemble de ces lésions montre qu'il s'agit d'une inflammation, subaiguë ou chronique sclérosante, avec discrets infiltrats lymphocytaires et atrophie du bouquet vasculaire des glomérules de MAL-PIGHI.

La formation des kystes s'expliquerait par la dilatation progressive de la cavité glomérulaire sous l'influence de l'urine glomérulaire qui ne peut plus s'écouler à travers le tube urinaire dégénéré et obstrué par un cylindre albumineux.

Ces lésions kystiques découvertes lors de l'inspection des carcasses posent le problème de leur retentissement sur la salubrité de la viande. Il ne semble pas, à première approximation, être très important, cependant il peut dépendre de la cause de cette néphrite.

De façon non restrictive, nous formulons deux hypothèses de travail. Il s'agirait soit de séquelles de la néphrite maculeuse des veaux dont on ne retrouve pas l'aspect caractéristique chez les bovins adultes, soit d'une forme fruste de leptospirose. Nous ne sommes pas encore en mesure de préciser l'étiologie. Nous nous proposons de poursuivre les investigations dans ce sens.

### Discussion

M. HOUDINIÈRE. — Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt l'exposé de M. DRIEUX et désirons lui demander si les auteurs ont mentionné l'âge des animaux dont les reins portaient les petits kystes en question.

Notre expérience personnelle nous a, en effet, permis de constater que, parmi les nombreux bovins chez lesquels on découvre ce genre de lésions, les vieux animaux et notamment les vieilles vaches de réforme, présentent des kystes rénaux notablement plus gros que chez les bovins plus jeunes.

Très souvent, le kyste intéresse la totalité de l'un des lobules du rein. Parfois, deux ou trois kystes sont confluents. Enfin, exceptionnellement, l'ensemble du rein ou presque est transformé en une poche kystique lobulée dont les divisions sont plus ou moins communicantes.

M. DRIEUX. — Ce n'est pas parce que ces lésions de néphrite interstitielle existent qu'il faut nier l'existence de néphrites kystiques par malformation congénitale, et je pense que les reins atrophiques ou les reins qui quelquefois sont une masse de ballonnets remplis de liquide doivent être des malformations d'origine congénitale. Quant à l'âge des animaux, il s'agit souvent en effet de vaches vieilles, mais cela s'observe également chez les mâles. Un de nos collègues, M. TASSIN, des Services Vétérinaires de la Seine, Inspecteur aux abattoirs de La Villette, m'a signalé qu'il trouvait ces lésions aussi bien sur les mâles que sur les femelles, mais le plus souvent sur des animaux d'un certain âge.